

va se lever contre vous comme un seul homme ; c'est le père Lacombe qui l'a dit !

C'est vrai qu'il se rapproche ensuite et qu'il veut faire patte de velours ; mais, comme il ne s'y connaît pas, il fait patte de singe : "certains de votre parti (quel Iroquois) me reprochent de *m'éloigner* de vous, (quel malheur) et de vous ignorer (Ah, bah !);

" Mais n'ayant aucun parti politique, (à qui le dis-tu ?) je m'adresse à ceux qui sont placés par le pays à la tête des affaires : quand vous serez là, je m'adresserai à vous."

Peut-on être plus fin que cela ?

" Si vous désirez me voir et avoir des explications plus détaillées, je serai à votre service, pourvu que vous m'informiez de l'heure choisie par vous."

Et voilà ce que notre clergé peut produire ! Vraiment, j'ai bien ri tantôt ; mais je me sens maintenant porté à verser des larmes. N'est-ce pas l'effondrement ?

SIC.

Nous publierons dans le prochain numéro, l'article du Code Pénal sur la punition infligée aux personnes qui fabriquent du whiskey croche. La prison est généralement le lot des pauvres diables, mais il y a certains cas où l'on se contente d'imposer une amende.

## LA PEINE DU TALION

Depuis quatre ans nous luttons contre l'influence indue du clergé, contre son intrusion dans nos affaires temporelles, aussi bien en matières politiques qu'en matières familiales. Dans cette lutte, nous avons trouvé la ruine, mais nous n'avons pas perdu courage et tant qu'il nous restera un souffle, nous demeurerons sur la brèche, certains d'accomplir un devoir social d'une haute portée.

Dans cette lutte, nous n'avons pas trouvé des adversaires, aveugles, féococ. Et nous devons dire, à la honte du plus grand nombre, que nos pires ennemis n'étaient pas dans les rangs du clergé dont nous combattons l'influence.

A la suite de la condamnation archi-épiscopale qui a porté une si grave atteinte à notre caisse, mais sans entamer nos convictions et notre courage, nous avons assisté au hideux spectacle d'une réjouissance publique et indécente dont nos confrères ont fait les frais.

A chaque nouvelle étape du procès du *Canada-Review*, c'est-à-dire à chaque coup que nous recevions, nos bons et chers confrères se réjouissaient, congratulaient l'autorité ecclésiastique, prêtant leur assistance au clergé pour bien assujettir le baillon qui devait leur servir un jour.

Après le jugement de la cour de Révision rendu en faveur de Monseigneur par deux juges sur trois, la bonne presse fait sonner ses retentissantes trompettes en l'honneur des juges, des prêtres, de la religion et de toutes les institutions annexées.

Parmi les plus empressés à s'applatir, *l'Electeur* se fit tout particulièrement remarquer.

Oh ! si nous avons eu grain de cause (comme nous l'obtiendrons, il n'en faut point douter), si nous avons eu gain de cause et qu'une jurisprudence explicite nous ait arraché à l'influence néfaste d'un clergé bien intentionné peut-être, mais caduc et d'une exigence d'un autre âge, on aurait vu toute la presse, la bonne comme la mauvaise, se ranger de notre côté et accabler le vaincu.

Nous n'avons jamais demandé aux journaux, pas plus qu'aux particuliers, de se joindre à nous et de constituer une escorte imposante et encombrante. Nous nous sommes adressés et nous nous adressons toujours aux esprits réfléchis, aux esprits indépendants, à ceux qui ne trouvent pas que tout est pour le mieux parce nous avons un clergé nombreux, oisif, insatiable, autoritaire, exempt de toutes les charges qui nous accablent et toujours prêt à nous imposer de nouvelles servitudes.

Ceux-là sont avec nous ; ils ne disent mot, n'approuvent et ne désapprouvent rien, mais ils pensent, ils pèsent, ils comparent, et, le jour venu, ils jouiront du triomphe sans insulter ou bafouer ceux qu'ils auront vaincus.

*L'Electeur* doit regretter aujourd'hui de n'avoir pas observé une sage réserve à l'occasion de notre défaite judiciaire. Il doit d'autant plus le regretter qu'il appréhende sans doute nos légitimes représailles.

Qu'il se rassure, nous ne commettons pas de lâchetés, et nous le plaignons bien sincèrement. Mais nous profitons de la circonstance pour lui faire remarquer à lui et aux autres journaux qui serait tentés d'amadouer le clergé par des approbations dont il n'a cure, que notre armée ecclésiastique se soucie peu des démonstrations bruyantes que l'on fait en sa faveur, et que l'unique résultat obtenu par les journaux-lièvres, c'est de s'attirer le dédain et le mépris du clergé arrogant, avec, en plus, sa redoutable attention.

Voici comment *l'Electeur* a été récompensé de son zèle. Après avoir justement protesté contre l'interven-